

Les procureurs provinciaux ont demandé au solliciteur général (M. Kaplan) et au ministre de la Justice (M. MacGuigan) de ne pas se presser et d'attendre encore plusieurs années avant de donner suite à ce projet de loi. Je demande donc instamment au ministre de la Justice de ne pas leur faire la sourde oreille et d'attendre que les provinces aient les moyens de mettre en œuvre une telle mesure. Si le ministre tient vraiment à faire adopter des lois qui soient justes, clémentes et équitables pour tous, je l'engage à écouter ses homologues provinciaux.

* * *

L'ÉDUCATION

LE FINANCEMENT NÉCESSAIRE AUX UNIVERSITÉS

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Madame le Président, l'Université de la Saskatchewan est un établissement d'enseignement important dans la circonscription de Saskatoon-Est. Cette université, tout comme bien d'autres dans notre pays, s'est retrouvée dans une situation financière extrêmement précaire cette année en raison du grand nombre d'étudiants qui, faute de trouver un emploi, ont décidé de se réinscrire à des cours.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre d'un étudiant de cinquième année à l'Université de la Saskatchewan, Wayne Schlapkohl, dans laquelle il expose très clairement les difficultés que le manque de crédits cause aux étudiants. La bibliothèque, notamment, a réduit ses heures d'ouverture et a annulé un grand nombre d'abonnements à des journaux. Le matériel des divers laboratoires de sciences physiques devient désuet. Les installations informatiques sont rares. Les effectifs des classes sont beaucoup trop nombreux. Il cite par exemple le fait que le cours de psychologie 110 compte, cette année, 550 étudiants. Les édifices ont besoin de réparations, et le manque de financement crée de graves problèmes pour l'administration et le personnel enseignant. M. Schlapkohl prétend que cela engendre des frustrations chez les professeurs et que la qualité générale de l'enseignement s'est dégradée.

Je fais remarquer au gouvernement du Canada, aux gouvernements des provinces et à tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement postsecondaire qu'à cause du chômage élevé au Canada beaucoup de jeunes ne trouvent pas d'emploi et retournent aux études en imposant un nouveau fardeau aux universités et aux autres établissements d'enseignement postsecondaire. Je réclame des solutions immédiates à ce problème.

* * *

LES ÉDIFICES DU PARLEMENT

ON PROPOSE UN ENDROIT POUR EXPOSER LA PLAQUE EN MÉMOIRE DES AGENTS DE LA PAIX

M. Girve Fretz (Érié): Madame le Président, j'ai appris que le solliciteur général (M. Kaplan) était présent à une cérémonie tenue récemment en mémoire des agents de la paix qui ont

été tués dans l'exercice de leurs fonctions. Au cours de cette cérémonie, on lui a remis, au nom des Canadiens et des conjoints des défunts, un livre renfermant tous les noms et une plaque, qui lui ont été confiés en attendant que l'on trouve un endroit convenable pour les exposer dans les édifices du Parlement.

Ce n'est pas la première fois, madame le Président, que je prends la parole à la Chambre pour réclamer que l'on donne suite à cette affaire. Il y a plus d'un an, j'ai transmis une requête de ce genre aux autorités compétentes. Il me semble que l'on aurait déjà dû y donner suite.

Je voudrais proposer encore une fois la Tour de la Paix, qui me semble l'endroit idoine pour une telle plaque commémorative. L'atmosphère de gravité et de dignité qui règne dans ce bâtiment en fait l'endroit idéal pour commémorer la valeur et la bravoure de ces hommes et de ces femmes. Je presse donc le solliciteur général, maintenant qu'il a en sa possession le livre et la plaque, de prendre immédiatement des mesures afin de les faire exposer dans un endroit convenable dans le bâtiment central des édifices du Parlement.

* * *

LES MINES

LE POSTE VACANT AU SEIN DU CABINET

M. John A. MacDougall (Timiskaming): Madame le Président, cette semaine marque le 50^e anniversaire de la mine d'or Macassa dans la région de Kirkland Lake, qui se trouve dans ma circonscription. C'est également la huitième semaine consécutive que l'industrie minière canadienne n'est plus représentée au cabinet, depuis la démission de l'ancien ministre en raison de poursuites pour fraude fiscale.

L'industrie minière canadienne emploie 274,000 personnes d'un océan à l'autre et, en 1980, elle représentait 4.7 p. 100 du produit national brut. C'est une industrie trop importante pour qu'on la néglige aussi longtemps.

Un ancien ministre d'État chargé des Mines a publié un «document de travail sur une politique minière» en mars 1982 et la Chambre n'a toujours pas reçu de propositions constructives de politiques basées sur ce long rapport.

En tant que député représentant une circonscription où l'activité minière est de première importance, je supplie le premier ministre (M. Trudeau) de nommer un ministre des Mines le plus rapidement possible. Il est maintenant temps que l'industrie minière canadienne et les centaines de milliers de personnes qu'elle fait vivre aient quelqu'un qui représente leurs intérêts au cabinet fédéral.